

Bulletin d'engagement – Epreuve du 7 avril 2012

Préinscription possible sur le site du club <http://www.canicrossvalde Loire.fr> (rubrique Téléchargement - Formulaire)

Nom :
 Prénom :
 Sexe : H / F Année de naissance :
 Adresse :

Téléphone : / / /
 Mail :
 Licence : Numéro :

Nom du chien :
 Date de naissance : / /
 Race :
 Numéro d'identification :

Cadre réservé au club.

Cadre réservé au vétérinaire.

ATTENTION : La législation en vigueur dans le Loiret nous impose une clôture des inscriptions le 31 mars 2012.

Buvette sur place

Accueil à partir de 12h00

Aucunes inscriptions sur place

- Retrait des dossards et contrôle vétérinaire de 13h00 à 14h00. Début des épreuves à partir de 14h00.
- Le départ des épreuves adultes s'effectuera-en contre la montre (toutes les minutes en caniVTT, et toutes les 30 secondes en canicross). Départ groupé pour les autres épreuves ou par vagues en fonction du nombre de concurrents.
- Pour les non licenciés, joindre un certificat de non contre-indication sportif de moins de 3 mois. Pour les licenciés, merci de présenter votre licence au retrait du dossard.
- Coordonnées GPS du lieu de l'épreuve : **48°03'01.36" N 2°16'46.01" E** (Etang à Madame, carrefour de la tuilerie, commune de Chambon La Forêt).

L'organisateur est couvert par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les concurrents non-licenciés, ils leur incombent de s'assurer personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde pendant la durée de la manifestation (responsabilité civile). Une licence à la journée est incluse dans le montant de l'inscription pour les non licenciés.

J'atteste avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde. J'atteste être en possession d'un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive en compétition daté de moins d'un an (article 6 de la loi n°99-226 du 23 mars 1999)..

J'atteste avoir pris connaissance du règlement FSLC appliqué sur cette épreuve (consultable sur <http://www.fslc-canicross.net>)

J'accepte que le CVL utilise les photographies de moi et de mon chien sur ses différents supports de communication.

Signature du concurrent	Autorisation parental (pour les mineurs)
-------------------------	--

Règlement à l'ordre du **Canicross Val de Loire**.

Cocher l'épreuve souhaitée	Licencié FSLC	Non-licencié	Distance	Prévision d'horaire
<input type="checkbox"/> Canicross	8 €	10 €	6,5 kms	15h00
<input type="checkbox"/> CaniVTT	8 €	10 €	6,5 kms	14h00
<input type="checkbox"/> Forfait CaniVTT + Canicross	14 €	18 €	si 2 chiens différents	
<input type="checkbox"/> Cani-enfant 2	4 €	5 €	1,2 kms	16h15
<input type="checkbox"/> Cani-enfant 1	4 €	5 €	0,8 kms	16h35
<input type="checkbox"/> Cani-marche	2 €		3,0 kms	17h15
<input type="checkbox"/> Cani-baby	Gratuit		0,4 kms	16h55
<input type="checkbox"/> Je participe au Trophée de Pâques (Vrigny (45) – Medan (78) – Arques la Bataille (76))				



A renvoyer complet à : Mr LAMBERT Laurent
 48 rue de Vitry
 45300 VRIGNY

Tél : 02.38.39.98.01

Mobile : 06.29.88.07.00

laurent.lambert0@orange.fr

